

**Le petit****BIERNOIS**

www.bierne.fr

Facebook : Le nouveau p'tit Biernois

mairie@bierne.fr



**Chères Biernoises, Chers Biernois,**

Nous avons vécu récemment une très belle fête de fin d'année à l'école de Bierne, je suis très heureux et satisfait du fonctionnement actuel de notre groupe scolaire : l'équipe éducative est soudée, avec une très bonne organisation, et nous ressentons l'entente entre les enfants qui sont heureux d'aller à l'école.

Saluons la vitalité de nos associations et de notre école, ainsi que les partenariats qu'ils construisent avec les entreprises locales, plusieurs projets ont été mis en place cette année, et d'autres sont à venir.

Restons vigilants et prudents face à la situation sanitaire qui se dégrade, protégeons les plus fragiles.

Enfin n'oublions pas que le civisme, la convivialité et la solidarité entre nous permettent collectivement de bien-vivre à Bierne.

Bonnes vacances à tous !



**Jacques Bléja**  
Maire de Bierne

### Bienvenue à ...

**Nora CAPPELAERE** le 30 avril  
**Eléonore LAURENS** le 4 mai  
**Emy DUPUY** le 17 mai  
**Capucine DEQUEKER** le 17 mai  
**Lou-Anne BOTTE** le 14 juin  
**Loélie BOTTE** le 15 juin  
**Julian BOTTE** le 15 juin

### Félicitations !

**Marion MONBORREN & Nicolas STAELEN**  
se sont mariés le 14 mai  
**Cindy DEPUYDT & Anthony CYS**  
se sont mariés le 21 mai  
**Estelle ROELANDT & Anthony DE FILIPPI**  
se sont mariés le 28 mai

### Ils nous ont quittés :

**M. Auguste DEVYS**  
le 17 mai 2022 à l'âge de 91 ans  
**M. Daniel MOUQUE** (Ancien Combattant)  
le 18 juin 2022 à l'âge de 84 ans

### Horaires d'été à la bibliothèque

Nadine et Julie vous accueillent à la bibliothèque réaménagée de Bierne au mois de juillet :

- > les vendredis 8/15/22 de 16h30 à 18h30,
- > le mercredi 13 de 15h à 17h et le mercredi 20 de 10h à 12h,

Retour aux ouvertures habituelles au mois d'août. A noter que l'inscription à la bibliothèque est totalement gratuite !

## ALSH été 2022

L'accueil de loisirs sans hébergement de Bierne accueille vos enfants de 4 à 14 ans durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, de printemps et les grandes vacances d'été.

Il se situe à l'école de Bierne.

Pour cet été 2022, le centre sera ouvert du 11 juillet au 19 août, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, hors jours fériés (14 juillet et 15 août).

Un péricentre est proposé de 8h à 9h et de 17h à 18h, ainsi qu'une restauration collective entre 12h et 14h, sur inscription préalable.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service communal "enfance-animation" au 07.67.66.58.30 ou par mail.

Attention, notez bien la nouvelle adresse mail du service :

[enfance.animation@bierne.fr](mailto:enfance.animation@bierne.fr)



## Après 2 années d'absence, la kermesse de l'école a fait son grand retour !



Félicitations aux enfants pour l'ensemble de leurs danses, aux enseignants et à l'équipe éducative pour l'encadrement, et à l'AAPE pour leur aide précieuse et l'organisation des jeux, et du barbecue qui a suivi cette très belle fête !

Ce fut également l'occasion pour l'association du Ping Pong Club Biernois d'offrir à chaque élève de l'école un double décimètre fabriqué par le recyclage des masques chirurgicaux collectés au cours des 6 premiers mois de l'année (14.000 masques quand même...).

Cette remise a été faite en présence des représentants des 3 entreprises ayant le plus contribué à l'opération : Kubota, Plastipak et Coca-Cola.

Notons également la traditionnelle remise des calculatrices par l'AAPE à nos jeunes quittant la primaire pour rentrer au collège en septembre prochain.

Enfin, les représentants de Kubota ont remis les récompenses pour les jeunes ayant participé au concours de dessin sur le thème "dessine ton tracteur de demain", près de la moitié des enfants de l'école y ont participé, bravo à toutes et à tous !

En période de canicule, de grand froid, ou lors de catastrophes naturelles, les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables.

Le CCAS tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir. Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre !



Afin de prévenir les risques (déshydratation, aggravation des pathologies, etc.) liés aux chaleurs et/ou froids extrêmes, il est essentiel de s'inscrire sur le registre tenu par le CCAS de Bierne.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) sont confidentielles.

## Vigilance sécheresse pour le département du Nord



En période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne avec des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie...

Economisons l'eau au quotidien afin de préserver la ressource !

## Fauchage tardif = zone préservée !

La commune de Bierne s'est engagée dans un processus écologiquement plus vertueux dans l'entretien des espaces verts du village, favorisant ainsi la biodiversité sur notre territoire : le fauchage tardif, également appelé gestion différenciée. C'est bon pour la planète !

Les agents communaux vont donc pratiquer des tontes plus contrôlées et plus espacées, en certains endroits choisis et non plus partout de façon uniforme.

L'objectif principal est d'obtenir par endroit des espaces où l'herbe et les végétaux peuvent monter en graines et ainsi servir de refuge aux insectes, les graines et les insectes étant la nourriture des oiseaux qui pourront dès lors continuer à peupler nos espaces verts. A noter également qu'à ces endroits la densité de la végétation permettra de conserver une meilleure humidité du sol, protégeant les ressources en eau en limitant l'évaporation, et ne nécessitant donc pas d'arrosage.

## STOP aux déjections canines non-ramassées !



A l'initiative du Conseil Municipal des Enfants de Bierne, les jeunes de l'école ont procédé à la mise en peinture des premiers pochoirs qui visent à sensibiliser les propriétaires de chien au ramassage des déjections de leur animal préféré.

En effet trop de maîtres(ses) ne ramassent pas les excréments de leur chien, ce qui est désagréable pour tous les usagers de nos chemins piétonniers et de nos espaces verts communs.

Et maintenant, c'est à vous de maintenir notre village propre en ramassant les déjections de votre chien !

## Changements dans la collecte des déchets depuis le 1er juillet

Les services du SIROM repensent, depuis un an, les tournées de collecte pour mieux équilibrer les tonnages, pour rationaliser les kilométrages parcourus et ce, afin de diminuer les coûts de collecte.

L'Extension des Consignes de Tri (ECT) est un projet national qui vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants de trier TOUS leurs emballages ménagers en plastique. Par cette extension, le tri des plastiques n'est plus limité aux bouteilles et flacons mais s'ouvre aux barquettes, pots de yaourt et films.

A partir de juillet 2022, sur l'ensemble du territoire du SIROM, les emballages recyclables sont collectés tous les quinze jours, tandis que les collectes d'ordures ménagères resteront quant à elles hebdomadaires.

### Liaison douce Bierne/Bergues :

Le préalable au début des travaux est la maîtrise foncière du tracé. Au bout de l'impasse du Bierendyck, l'agriculteur ayant refusé la vente amiable du pont, la CCHF nous propose une passerelle sur l'Houtgracht. Elle récupère également l'usage d'une bande de 8 mètres de large le long du cours d'eau le 30 septembre 2022, après la récolte.

Les travaux auraient pu donc commencer à partir du 1er octobre mais le propriétaire du pont route de Bergues est revenu sur ses engagements. Il a adressé un courrier reçu le 8 juin 2022 nous annonçant refuser la vente du pont si nous n'acceptons pas des contreparties que nous jugeons disproportionnées pour la collectivité.

Nous avons un droit de préemption sur ce pont mais la procédure risque de prendre un peu de temps. Afin de pouvoir débiter les travaux au dernier trimestre 2022 comme prévu, nous étudions les diverses possibilités qui s'offrent à nous pour réaliser cette voie reconnue d'utilité publique.

### Rénovation de l'école :

A la suite d'un appel d'offre courant mai 2022, le cabinet d'architecte a été choisi et une première réunion s'est tenue le 23 juin 2022.

Le choix de la municipalité de retarder ces travaux pour revoir complètement le projet a été judicieux car une nouvelle réglementation nous impose maintenant de réduire la consommation énergétique du bâtiment de 40% d'ici 2030...

Si le chantier initialement prévu avait eu lieu dès le début du mandat, nous aurions dû reprogrammer de lourds travaux et dépenser davantage d'argent.

Nous espérons un début des travaux fin 2022 mais nous ne commencerons pas tant que toutes les conditions de sécurité ne seront pas réunies : le site restant occupé par les enfants et les enseignants pendant les travaux, l'organisation est importante. Le chantier devrait se poursuivre pendant toute l'année 2023.

## INFO SIROM :

contact@sm-sirom-flandre-nord.fr  
www.sm-sirom-flandre-nord.fr  
Service de collecte : 03 28 62 03 96

Depuis le 4 juillet 2022, pour Bierne, les ordures ménagères sont donc ramassées tous les mardis après-midi, tandis que les déchets d'emballages recyclables sont collectés le lundi matin, mais uniquement les semaines PARES.

Collecte des ordures ménagères (poubelle noire/verte) :  
le MARDI après-midi

Collecte des emballages recyclables (sac jaune) :  
LUNDI matin, semaine PAIRE uniquement

### Pont du Petit Millebrugge :

Un point complet a été fait avec la CCHF qui, rappelons-le, a la maîtrise totale du projet, dans le cadre de sa compétence voirie.

L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la déconstruction/reconstruction est en cours. Les candidats devaient y répondre avant la 24 juin.

Le CCTP a été défini conformément aux demandes de la municipalité : pont à double voie, un trottoir, les abords du pont doivent permettre une bonne giration des véhicules qui l'empruntent depuis la route de Watten, l'installation d'une passerelle provisoire pendant les travaux permettant aux piétons et cyclistes de pouvoir traverser la Colme.

Nous aurons plus d'informations concrètes lorsque la CCHF aura choisi l'entreprise chargée des travaux.

La CCHF nous indique que la fin du chantier est prévue pour la fin de l'année 2023.

### Maison "Leprêtre" :

Les abords de la maison ont été débroussaillés afin de permettre un entretien régulier plus facile du terrain par le personnel municipal.

Une première réunion de travail des élus a eu lieu sur le projet de réhabilitation le 21 juin dernier.

Plusieurs pistes ont été abordées. Les élus souhaitent avoir une vision globale de l'utilisation des diverses salles municipales, en prenant en compte le démontage des anciens préfabriqués en 2023, le besoin de stockage des associations et de la municipalité.

L'objectif est une réhabilitation du bâtiment d'ici fin 2025.

## Groupe "Bien-Vivre à Bierne, partageons demain" :

Les deux mois qui viennent de s'écouler ont été riches de manifestations sur le village, avec de nombreux rendez-vous, pour tous, la plupart d'entre eux totalement gratuits !

Point d'orgue au mois de juin, le week-end des 25 et 26, avec pas moins de 4 temps forts : la kermesse de l'école, organisée par l'association des parents d'élèves (AAPE) en collaboration avec les enseignants et l'équipe éducative du groupe scolaire Joseph Leprêtre, l'exposition sur l'environnement installée par le Ping Pong Club Biernois à la SMA, la fête de la musique emmenée par l'ensemble vocal Dia Tonic et enfin un rallye pédestre, toujours avec le Ping Pong Club, qui a permis de découvrir ou redécouvrir la qualité environnementale de notre village.

Ce début du mois de juillet marque à la fois la fin de l'école pour nos jeunes, mais du coup également le début des vacances scolaires, et donc du centre aéré de Bierne !

La municipalité a organisé le 1er juillet une réception de fin d'année pour les enseignants de notre école, mais aussi un temps d'accueil et de rencontre pour les nouveau-nés de l'année et les nouveaux arrivants sur la commune, bienvenue à Bierne ! Cette soirée fut également l'occasion de dévoiler les résultats du concours-photo "Bierne, mon village aux 4 saisons" organisé par la commission Culture, et d'en remettre les récompenses, félicitations aux gagnants, ainsi qu'à l'ensemble des participants.

Nous vous rappelons qu'il existe plusieurs moyens de vous tenir informés des actualités de notre commune :

- 1) le **site internet** [www.bierne.fr](http://www.bierne.fr)
- 2) la **page Facebook** officielle "Le nouveau p'tit Biernois"
- 3) le **panneau électronique** situé sur la place du village
- 4) la **newsletter hebdomadaire** sur inscription depuis la page d'accueil du site internet
- 5) l'**application mobile** "Ma Mairie en Poche" qui vous permet de recevoir l'actualité de Bierne en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone.

Notre village a la chance d'avoir de nombreuses associations sur son territoire, qui ont pu reprendre leurs activités habituelles, la liste complète se trouve sur le site internet de la commune, n'hésitez pas à la consulter cet été si vous souhaitez y prendre une adhésion à la rentrée !

La vie associative qui permet de rencontrer et découvrir des hommes et des femmes de valeurs, qui laissent une trace dans le village en oeuvrant pour le bien-vivre ensemble, c'est le cas de Louis Puget qui a marqué plusieurs dizaines de jeunes biernois(es) pratiquant le basket, l'inauguration de la salle polyvalente qui porte désormais son nom est la juste récompense de l'investissement que Louis a donné pour Bierne.

Le 12 mai dernier s'est déroulé le voyage des aînés, offert par la municipalité, et qui a permis aux 124 participants de passer une journée conviviale et ensoleillée avec la visite de la brasserie Goudale suivie d'une dégustation de bière, suivie d'un repas spectacle qui a été très apprécié de tous.

Au niveau des travaux, nous aimerions évidemment, tout comme vous, que tout aille plus vite, mais la majorité municipale s'est engagée sur de nombreux projets (un point est fait sur 4 des principaux en page 3 de ce magazine), à noter également que suite à notre demande, le Département a procédé à la pose d'un nouvel enrobé route de l'Eglise.

Profitez pour vous rappeler de faire très attention aux démarchages à domicile : en effet on nous signale régulièrement des personnes effectuant des démarchages. Vrais commerçants ou pas, soyons tous prudents afin d'éviter les cambriolages sur notre village.

**Ne laissez jamais entrer des inconnus chez vous, ne donnez jamais d'informations sur votre habitations ou sur vos biens.** Pour tout signalement, n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie de Dunkerque-Hoymille au 03.28.68.65.22.

Terminons par souhaiter à chaque enfant de Bierne un bon repos avant la reprise scolaire et associative de septembre, un excellent centre aéré d'été à nos jeunes qui y sont inscrits ainsi qu'aux animateurs et animatrices, et à toutes les Biernoises et tous les Biernois, d'excellentes vacances d'été !

## Groupe "Bierne 2020" :

M. Le Maire et la conseillère déléguée ont décidé de porter plainte pour diffamation avec partie civile contre M. Fontaine, pour quelles raisons? Pour toucher son porte-monnaie et celui de son foyer, ne touchant pas d'indemnité, il devra payer ses frais judiciaires personnellement. Alors que les deux élus de la majorité utiliseront les deniers des contribuables. Est-ce une nouvelle pression pour faire taire l'opposition? Aux habitants d'en juger.

Nous regrettons que les panneaux solaires n'ont pas été associés au projet de rénovation énergétique de l'école comme le préconisé Bierne 2020, c'est bien dommage vu le coût de l'énergie.

Nous sommes satisfait que les habitants route de Dunkerque verront la création du hameau de la demi-lune et la rénovation de la piste cyclable, projets portés par Bierne 2020 depuis le début du mandat.

La voie douce "piétine", il semblerait que ce dossier n'est pas été travaillé sérieusement, de nombreux barrages font traîner sa réalisation, notamment de nouveaux coûts. Lors de la présentation en octobre 2021 aux biernois, M. Le Maire avait-il reçu l'approbation de tous les acteurs du dossier? Nous en doutons fortement aujourd'hui.

Bonnes Vacances! Facebook Bierne2020.

